



CONTRAT ELECT HEURES CREUSES PAR LOCATAIRE

Par **CROCUS**, le **13/03/2013** à **19:14**

Bonjour,

Il y a actuellement dans le logt un contrat au nom du propriétaire EDF OPTION BASE. Le nouveau locataire qui entre dans le logt demande un contrat à son nom option heures creuses. Le changement d'option passage de BASE à HC est facturé 53€ en plus de la mise en service. Ces frais de chgt d'option lié au contrat sont-ils à la charge du locataire qui souscrit ou du propriétaire.

Merci pour votre réponse
cordialement

Par **cocotte1003**, le **13/03/2013** à **19:35**

Bonjour, à la charge du locataire qui est libre de choisir le contrat qui lui convient le mieux,
cordialement